



KPMG SA
15 Rue Pré Paillard
CS 20121
74940 Annecy

MILIBOO SA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2023

MILIBOO SA

17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
15 Rue Pré Paillard
CS 20121
74940 Annecy

MILIBOO SA

17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2023

À l'assemblée générale de la société Miliboo SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Miliboo SA relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Annecy, le 31 août 2023

KPMG SA

.....
Sandrine Pallud

Associée

.....
David Caruso

Commissaire aux comptes

miliboo.com

ETATS FINANCIERS ANNUELS

AU 30 AVRIL 2023

1	ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 30 AVRIL 2023	4
1.1	COMPTE DE RESULTAT	4
1.2	BILAN	5
1.3	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	6
1.4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
2	REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE	8
3	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9
3.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	9
3.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9
3.3	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	9
3.4	DEPRECIATION DES ACTIFS	10
3.5	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	10
3.6	STOCKS.....	10
3.7	CREANCES.....	10
3.8	OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES.....	11
3.9	ENGAGEMENTS DE RETRAITE	11
3.10	CHIFFRE D’AFFAIRES	11
3.11	FRANCHISES DE LOYER.....	11
3.12	PARTICIPATION DES BAILLEURS AUX TRAVAUX D’AMENAGEMENT DES BOUTIQUES	12
3.13	RESULTAT EXCEPTIONNEL	12
3.14	RESULTAT PAR ACTION	12
4	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE	13
4.1	LE GROUPE M6 ENTRE A HAUTEUR DE 21,4% AU CAPITAL DE MILIBOO.....	13
5	NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX	15
5.1	CHIFFRE D’AFFAIRES	15
5.2	AUTRES PRODUITS D’EXPLOITATION	16
5.3	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	16
5.4	CHARGES DE PERSONNEL	16
5.5	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS.....	17
5.6	RESULTAT FINANCIER	17
5.7	RESULTAT EXCEPTIONNEL	18
5.8	IMPOT SUR LE RESULTAT	18
5.9	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	19
5.10	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19
5.11	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	19
5.12	STOCKS ET EN-COURS.....	20
5.13	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	20
5.14	AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF ...	20
5.15	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	21
5.16	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21
5.17	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES.....	22
5.18	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	22
5.19	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	25
5.20	AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF	26
5.21	PRODUITS A RECEVOIR	26

5.22	CHARGES A PAYER	27
5.23	ENGAGEMENTS HORS BILAN	27
5.23.1	Immobilisations financées en Crédit-Bail.....	27
5.23.2	Engagements en matière de location immobilière	27
5.23.3	Engagements de retraite	29
5.23.4	Couverture de Change.....	29
5.23.5	Garantie de paiement de Factures	29
5.23.6	Engagements Crédit Documentaire.....	29
5.23.7	Covenant Bancaires	29
5.23.8	Dettes Garanties par des suretés réelles	29
5.23.9	Instruments de capitaux	30
5.24	ENTREPRISES LIEES	31
5.25	HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES.....	31
5.26	FILIALES.....	31
5.27	EFFECTIF	32
5.28	REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX (HORS ATTRIBUTION D'INSTRUMENT DE CAPITAL).....	32
6	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	33

1 ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 30 AVRIL 2023

1.1 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Chiffre d'affaires	5.1	42 326	39 191
Production immobilisée		-	-
Subvention d'exploitation	5.2	14	21
Autres produits d'exploitation	5.2	286	430
Produits d'exploitation		42 626	39 643
Achats de marchandises et matières premières		(17 283)	(19 982)
Variation de stocks de marchandises et matières premières		(1 994)	3 319
Autres coûts accessoires		-	-
Autres achats et charges externes	5.3	(20 579)	(18 443)
Impôts, taxes et versements assimilés		(213)	(212)
Salaires et traitements	5.4	(2 439)	(2 429)
Charges sociales	5.4	(849)	(687)
Dotations aux amortissements et provisions	5.5	(655)	(494)
Autres charges		(130)	(159)
Charges d'exploitation		(44 143)	(39 088)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 516)	554
Produits financiers		54	55
Charges financières		(293)	(330)
RESULTAT FINANCIER	5.6	(238)	(275)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		(1 755)	280
Produits exceptionnels		369	174
Charges exceptionnelles		(141)	(439)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.7	228	(265)
Impôt sur les bénéfices	5.8	12	16
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 515)	31
Nombre d'actions existantes à date de clôture ⁽¹⁾		6 930 904	5 447 691
Résultat de base par actions (hors actions propres)		(0,220)	0,006
Nombre d'actions maximales (i.e. incluant les émissions potentielles)		6 930 904	6 930 904
Résultat dilué par actions (hors actions propres)		(0,220)	0,005
⁽¹⁾ dont Nombre d'actions propres		51 316	54 375

1.2 BILAN

En milliers d'euros	Notes	30/04/2023			30/04/2022
		Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.9	2 831	1 608	1 222	845
Immobilisations corporelles	5.10	2 664	1 691	972	1 242
Immobilisations financières	5.11	1 523	378	1 145	1 152
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		7 017	3 678	3 340	3 239
Stocks	5.12	7 083	334	6 749	8 923
Clients et comptes rattachés	5.13	554	31	523	663
Autres créances	5.14	2 171	670	1 501	1 578
Valeurs mobilières de placement		79	-	79	94
Disponibilités		5 577	-	5 577	8 302
Comptes de régularisation	5.14	397	-	397	657
TOTAL ACTIF CIRCULANT		15 861	1 035	14 827	20 217
Ecart de conversion actif	5.14	1	-	1	13
TOTAL ACTIF		22 880	4 713	18 168	23 469
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	5.15			693	545
Primes d'émission				6 106	2 380
Réserve légale				10	10
Autres réserves				-	-
Report à nouveau				(897)	(928)
Résultat exercice				(1 515)	31
Subventions d'investissement				-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES				4 397	2 038
Provisions pour risques et charges	5.16			232	242
Emprunts obligataires convertibles	5.17			-	3 878
Emprunts et dettes établissements de crédit	5.18			5 207	6 863
Emprunts et dettes financières divers	5.18			50	35
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.19			3 438	5 354
Dettes fiscales et sociales	5.20			1 926	1 930
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5.20			-	-
Autres dettes	5.20			2 468	2 548
Comptes de régularisation	5.20			439	565
TOTAL DETTES				13 760	21 414
Ecart de conversion passif	5.20			10	17
TOTAL PASSIF				18 168	23 469

1.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
<u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		(1 515)	31
- Amortissements	5.5	411	398
- Provisions	5.5 & 5.16	278	(111)
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		25	63
- Production immobilisée	5.2	-	-
- Subvention		-	-
- Autre	5.4	-	(465)
Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période		(800)	(83)
- Variations de stock	5.12	1 994	(3 319)
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	5.13 & 5.14	356	779
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	5.20 & 5.21	(2 117)	(956)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	<i>5.12 / 13 & 14</i> <i>5.19 & 5.20</i>	233	(3 496)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		(567)	(3 579)
<u>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>			
Acquisitions d'immobilisations	5.9 & 5.10	(544)	(1 026)
Cessions d'immobilisations	5.9 & 5.10	-	23
(Augmentations) / Reductions d'immobilisations financières	5.11	15	96
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(529)	(906)
<u>OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>			
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)	5.15		869
Emission d'Obligations Convertibles en Actions	5.17	(4)	-
Souscription d'emprunts bancaires	5.18	-	-
Remboursements d'emprunts	5.18	(1 655)	(867)
Subvention d'investissement reçue			-
Variation des comptes courants		15	21
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(1 645)	22
VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE		(2 740)	(4 463)
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE		8 395	12 859
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE		5 656	8 395
<i>Dont Concours bancaires courants</i>		()	-

1.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Autres	Total
Situation au 30/04/2022	545	2 980	10	(928)	31	-	2 038
Affectation du résultat ⁽¹⁾				31	(31)		-
Résultat de l'exercice					(1 515)		(1 515)
Augmentations de capital ⁽²⁾	148	3 725					3 873
Autres variations						-	-
Situation au 30/04/2023	693	6 106	10	(897)	(1 515)	-	4 397

- (1) Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 21 octobre 2022 d'affecter le bénéfice au report à nouveau.
- (2) Emission d'actions ordinaires nouvelles par décision du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2022, dans le cadre de la conversion des obligations convertibles en actions détenues par M6. Se reporter au point 1 du présent rapport pour plus de détails.

2 REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE

Les comptes annuels de la Société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 relatifs au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société ne remplissant pas les critères définis par le règlement R.233-16, elle n'est pas dans l'obligation d'établir des comptes consolidés. Les comptes sociaux sont clôturés au 30 avril de chaque année, les comptes intermédiaires sont établis au 31 octobre de chaque année.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

3 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Généralités

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels, des applications, ou plus généralement à des évolutions de son système d'information propriétaire.

Les immobilisations incorporelles sont également constituées des marques et noms de domaine acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue, à savoir :

- Pour les logiciels : 1 an à 3 ans ;
- Pour les noms de domaine : 1 à 10 ans.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

Frais de développement informatique

Les frais de développement informatique sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les frais de développement informatique relatifs à des projets répondant aux critères d'activation sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 3 ans à compter de leur date de début d'utilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

A la clôture, les projets non terminés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours.

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

- Matériel : 2 à 5 ans en linéaire ;
- Agencement et installations : 4 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel informatique : 3 à 5 ans en linéaire.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de Participation ;
- Créances rattachées à des participations ;
- Dépôts et cautionnements ;
- Actions propres et espèces détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

3.4 DEPRECIATION DES ACTIFS

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles ou financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

3.5 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la Société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la Société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la Société doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

3.6 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de revient réel. Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

Les matières et marchandises sont majoritairement achetées en devises étrangères. Les stocks ont été évalués au prix d'achat converti au jour de la lettre de connaissance majoré des coûts de transports, de douane et de contrôle qualité. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks ont été dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence.

Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur coût d'acquisition. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales.

3.7 CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont relatives principalement aux créances commerciales envers les places de marché. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des impossibilités de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement les avances en compte courant ainsi que les créances fiscales, par exemple la TVA.

3.8 OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES

Les transactions libellées en devises – principalement USD et CNY, et le cas échéant GBP et CHF - sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion, actif et passif. Toute provision pour risque de perte de change est intégrée au résultat financier.

Les écarts de règlements des dettes et créances commerciales sont comptabilisés dans les postes d'autres charges et autres produits, partie intégrante du résultat opérationnel.

3.9 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La Société utilise une méthode d'évaluation actuarielle de l'engagement basée notamment sur la répartition linéaire des droits acquis par les salariés à compter de leur prise de service.

Les critères qui ont été retenus au 30 avril 2023 par la Société sont les suivants :

- Paramètres économiques :
 - Revalorisation annuelle des salaires de 2% ;
 - Taux d'actualisation retenu de 4% ;
 - Taux de rotation retenu de 1.5% ;
 - Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Paramètres sociaux :
 - Départ volontaire à 65 ans ;
 - Taux de charges sociales moyen de 40%.

Pour rappel les critères qui ont été retenus au 30 avril 2022 par la Société étaient les suivants :

- Paramètres économiques :
 - Revalorisation annuelle des salaires de 3% ;
 - Taux d'actualisation retenu de 2% ;
 - Taux de rotation retenu de 1.5% ;
 - Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Paramètres sociaux :
 - Départ volontaire à 65 ans ;
 - Taux de charges sociales moyen de 44%.

3.10 CHIFFRE D'AFFAIRES

La reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu lors du transfert des risques et de propriété, à savoir lors de la livraison au client. Il est principalement constitué :

- Des ventes de marchandises,
- De la facturation d'éco-participation et de frais de port
- De la refacturation aux transporteurs de litiges sur marchandises perdues ou abimées.

3.11 FRANCHISES DE LOYER

Une franchise de loyer accordée, exceptionnelle par rapport aux conditions du marché, entraîne une variation des échéances contractuelles qui n'est justifiée ni techniquement ni économiquement. L'avis

OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Dans ce cas, le produit de la franchise est étalé sur la durée du contrat, une charge à payer étant alors comptabilisée pendant la période de franchise. Il en résulte une répartition linéaire des loyers inégalement répartie dans le temps (cas des franchises), conformément à l'utilisation réelle du bien et non à la lettre du contrat.

3.12 PARTICIPATION DES BAILLEURS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES

Les avantages accordés par le bailleur au preneur et qui n'ont pas d'autre contrepartie pour le bailleur que de trouver un locataire constituent pour le preneur, une ristourne sur loyers qui est constatée linéairement en résultat sur la durée du bail, de manière homogène avec le traitement appliqué pour la comptabilisation des franchises.

Seul figure au bilan, dans le poste de Produits Constatés d'Avance, de la participation non encore inscrite au compte de résultat.

3.13 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

3.14 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existant à la date de clôture.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existantes à la date clôture, augmentée du nombre maximal d'actions à émettre eu égard aux instruments de capitaux en circulation existants alors.

4 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

4.1 LE GROUPE M6 ENTRE A HAUTEUR DE 21,4% AU CAPITAL DE MILIBOO

Miliboo et le Groupe M6, à travers sa filiale M6 Interactions, ont signé le 5 mars 2019 un partenariat « media for equity » d'envergure, afin de soutenir les ambitions de développement de Miliboo.

Pendant 3 ans, le Groupe M6 a mis à disposition de Miliboo un volume d'espaces publicitaires sur l'ensemble de ses médias (antennes TV, radio et digital) et a été rémunéré en contrepartie par des obligations convertibles en actions (« OCA » ci-après) Miliboo d'une valeur totale de 3.750 K€, émises en 2 tranches.

Ces obligations convertibles étaient assorties d'un taux d'intérêt annuel de 1,5%. Au 30 juin 2022, le montant total de cette créance d'intérêts due à M6 Interactions s'élevait à 138 K€.

Le contrat d'émission signé le 5 mars 2019 prévoyait que, dans l'hypothèse où M6 Interactions déciderait de convertir intégralement ses obligations convertibles en actions ordinaires, cette conversion lui donnerait droit de souscrire à un nombre maximum de 1.483.213 actions ordinaires, représentant 21,40% du capital social de la société.

Il était également prévu que, si la conversion intégrale des obligations convertibles était demandée par M6 Interactions, le montant de la créance d'intérêt porterait augmentation de capital au profit de M6 Interactions, dans la limite de ce montant et par compensation.

Enfin, le contrat d'émission stipulait que, cette augmentation de capital par compensation avec les intérêts dus viendrait en déduction du nombre total d'actions ordinaires pouvant être souscrites par conversion des obligations convertibles. Ainsi, le nombre total d'actions pouvant être émises au profit de M6 Interactions restait inchangé malgré la compensation avec la créance d'intérêts.

À l'issue de ces 3 ans, le Groupe M6 a confirmé sa volonté de devenir un actionnaire de référence de Miliboo et a choisi de convertir l'intégralité des OCA en actions ordinaires.

Le Groupe M6 a adressé le 17 juin 2022 une lettre d'exercice du droit à conversion des OCA, puis le 1er juillet 2022 les bulletins de souscription.

Le 1er juillet 2022, le Conseil d'Administration de Miliboo a d'une part approuvé les termes de la lettre d'exercice adressée le 17 juin 2022 et a d'autre part procédé à l'émission de 1.436.405 actions ordinaires nouvelles, de 0,10€ de valeur nominale, en vertu de la conversion des OCA. Enfin, se fondant sur la délégation octroyée par les actionnaires lors de leur assemblée générale mixte du 21 octobre 2021 (douzième résolution), il a procédé à l'émission de 46.808 actions ordinaires nouvelles, de 0,10€ de valeur nominale, par compensation de la créance d'intérêts.

Au global, cette opération se traduit par l'émission au profit de M6 Interactions de 1.483.213 actions nouvelles Miliboo, ce qui porte à 6.930.904 actions le nombre total d'actions Miliboo existantes.

Les actions nouvelles portent jouissance immédiatement et M6 détient, au 1er juillet 2022, respectivement 21,4% du capital et 17,8% des droits de vote réels. L'actionnariat de Miliboo se décompose alors de la manière suivante :

	Répartition du Capital				Répartition des droits de vote réels			
	au 30 juin 2022		au 1er juillet 2022 Après conversion des OCA		au 30 juin 2022		au 1er juillet 2022 Après conversion des OCA	
	Actions	%	Actions	%	Droits de vote Réels	%	Droits de vote Réels	%
Mandataire Dirigeant	979 321	17,98%	979 321	14,13%	1 227 449	17,86%	1 227 449	14,69%
Auriga Partners	2 015 649	37,00%	2 015 649	29,08%	3 083 226	44,87%	3 083 226	36,91%
Magelio/Sigma (actions de concert) ⁽¹⁾	1 013 743	18,61%	1 013 743	14,63%	1 013 743	14,75%	1 013 743	12,13%
M6 Interactions	0	0,00%	1 483 213	21,40%	0	0,00%	1 483 213	17,75%
Public	1 381 590	25,36%	1 381 590	19,93%	1 546 557	22,52%	1 546 557	18,52%
Actions auto-détenues	57 388	1,05%	57 388	0,83%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	5 447 691	100,00%	6 930 904	100,00%	6 870 975	100,00%	8 354 188	100,00%

Nota (1) : Actions de concert de Magelio Capital SAS, des fonds Sigma (à savoir Fip Patrimoine Bien-Etre, Fip FRANCE Investissement PME, FCPI Rebond Europe 2020, FCPI Rebond Europe 2021, FIP Rendement Bien-Etre n°3, FCPI Euroopportunités 2022), Michel Picot & Advest SAS, Florent & Gwenaëlle Saint-Léger & Saint Leger Holding. Le nombre d'actions correspond à celui déclaré par le concert d'actionnaires dans leur notification de mise en concert du 5 avril 2022. Par hypothèse, ce nombre n'a pas varié entre le 5 avril et la date de conversion des OCA.

Cette opération permet de renforcer les capitaux propres de Miliboo et de réduire son endettement de 3.750 K€.

Il a été proposé aux actionnaires de Miliboo, à l'occasion de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2022, de nommer la société M6 Interactions en qualité d'administrateur. Cette résolution a été adoptée.

5 NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Ventes de Marchandises	41 034	37 578
Eco-Participation (Eco-Mobilier; D3E)	412	421
Participation aux frais de port	792	1 061
Refacturations diverses	88	132
Chiffre d'affaires	42 326	39 191
<i>Ventilation du poste de Ventes de Marchandises :</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
France	35 597	32 849
Union Européenne	5 433	4 729
Export	4	1
Ventes de Marchandises	41 034	37 578

Dans une conjoncture inflationniste pesant sur la consommation des ménages, le chiffre d'affaires de l'exercice s'est établi à 42.326 K€, en hausse de 3.135 K€ (+8,0%) par rapport à l'an passé.

La croissance du chiffre d'affaires provient essentiellement des ventes réalisées sur le site internet Miliboo, mais on note également une belle progression des ventes en boutiques.

L'évolution des ventes est homogène entre la France et l'international.

Miliboo a réalisé au 1^{er} trimestre 2022-23 (mai à juillet 22) un chiffre d'affaires de 9.568 K€, en croissance de 596 K€ (+6,7%). Pour rappel le 1^{er} trimestre est traditionnellement le moins élevé de l'année en termes de chiffre d'affaires.

Le 2^{ème} trimestre présente une forte croissance (+24,9%) avec un chiffre d'affaires s'établissant à 11.791 K€. Cette progression est générale sur tous les pays et tous les canaux de distribution.

Miliboo a enregistré au 3^{ème} trimestre un chiffre d'affaires de 10.985 K€, en léger recul de -4,4%. Ce recul provient uniquement des places de marché tierces, moins rémunératrices.

Le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre est en croissance de 7,5%, s'élevant à 9.987 K€.

5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Production Immobilisée	-	-
Reprise amortissements et provisions d'exploitation	68	298
Transferts de charge d'exploitation	68	76
Subventions d'exploitation	14	21
Gain de change sur créance et dettes commerciales	147	44
Autres produits	3	12
Produits d'exploitation hors Chiffre d'Affaires	300	451

5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Publicité, relations publiques, marketing	(5 372)	(4 605)
Transports de biens	(5 524)	(5 013)
Frais de stockage	(1 086)	(521)
Rémunérations d'intermédiaires	(2 941)	(2 681)
Honoraires	(336)	(434)
Sous-traitance générale	(2 154)	(2 027)
Locations et crédit bail	(1 756)	(1 698)
Services bancaires	(291)	(271)
Commissions sur emprunt	(14)	(14)
Déplacements	(142)	(144)
Divers	(964)	(1 036)
Autres achats et charges externes	(20 579)	(18 443)

5.4 CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Salaires et traitements	(2 439)	(2 429)
Charges sociales	(855)	(673)
Attribution Gratuite d'Actions	6	(15)
Charges de personnel	(3 288)	(3 117)

5.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Dotations aux amortissements	(411)	(398)
Dotations aux provisions	(244)	(96)
Dotations aux amortissements et provisions	(655)	(494)
<i>dont ventilation des dotations aux amortissements</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Sur immobilisations incorporelles	(66)	(31)
Sur immobilisations corporelles	(345)	(367)
Dotations aux amortissements	(411)	(398)

5.6 RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Intérêts des comptes courants	8	11
Escomptes obtenus	12	7
Gains de change	11	36
Autres produits financiers	-	-
Reprise sur provisions financières	23	1
Produits financiers	54	55
Intérêts des emprunts et des dettes	(92)	(154)
Intérêts des comptes courants	-	-
Pertes de change	(75)	(18)
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Autres charges financières	-	-
Dotations aux provisions financières	(125)	(137)
Dotations aux dépréciations financières	-	(20)
Charges financières	(293)	(330)
Résultat financier	(238)	(275)

5.7 RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Produits de cession d'éléments d'actifs	-	23
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6	9
Autres produits exceptionnels	362	71
Reprises de provisions exceptionnelles	-	72
<i>Produits exceptionnels</i>	369	174
VNC d'éléments d'actifs cédés ou mis au rebut	(25)	(86)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(79)	(271)
Autres charges exceptionnelles	(37)	(74)
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	(8)
<i>Charges exceptionnelles</i>	(141)	(439)
Résultat exceptionnel	228	(265)

Le résultat exceptionnel bénéficiaire sur l'exercice s'explique principalement par l'opération suivante : la société a été victime d'une fraude à la carte bancaire en provenance de la Lybie. La société a reçu des passages de commandes en grande quantité pour une valeur de presque 400 K€. Ces commandes ont été encaissées par la société. La société a expédié les premières commandes avant de procéder au blocage des commandes suivantes suite à la détection de l'anomalie en interne. Le montant des commandes expédiées n'est pas matériel. Les encaissements n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation dans le délai de 6 mois consécutif à l'achat ont été comptabilisés en produit exceptionnel pour un montant de 358 k€.

5.8 IMPOT SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat net
<u>30/04/2023</u>			
Résultat avant impôts	(1 755)	228	(1 527)
Impôts	-	-	(12)
Résultat après impôt	(1 755)	228	(1 515)
<u>30/04/2022</u>			
Résultat avant impôts	280	(265)	15
Impôts	-	-	(16)
Résultat après impôt	280	(265)	31

5.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	30/04/2022	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-1	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	30/04/2023
Valeurs brutes	2 387	469	-	(25)		2 831
Concessions et droits	11					11
Logiciels	1 571	43	113			1 727
Autres immos incorporelles	16					16
Immobilisations incorporelles en cours	-	426	(113)	(25)	789	1 076
Avances sur immobilisations incorporelles	789				(789)	-
Amortissements	1 542	66	-	-		1 608
Concessions et droits	3					3
Logiciels	1 523	66				1 589
Autres immos incorporelles	16					16
Immobilisations incorporelles en cours	-					-
Avances sur immobilisations incorporelles	-					-
Valeurs nettes	845	403	-	(25)		1 222

5.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	30/04/2022	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-1	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	30/04/2023
Valeurs brutes	2 589	89	-	-	(14)	2 664
Matériel et outillage	132	1				133
Installations et agencements	1 766	60				1 826
Matériel de transport	6					6
Matériel de bureau et informatique	591	27	80			698
Avances sur Immobilisations	93		(80)		(14)	-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
Amortissements	1 346	345	-	-	-	1 691
Matériel et outillage	99	13				112
Installations et agencements	857	222				1 078
Matériel de transport	6					6
Matériel de bureau et informatique	385	110				494
Avances sur Immobilisations	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
Valeurs nettes	1 242	(256)	-	-	(14)	972

5.11 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En milliers d'euros	30/04/2022	Acquisitions - Dotations	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Rebours de dépôts et cautions	30/04/2023
Valeurs brutes	1 538	259	(274)	-	1 523
Autres participations	915	28	(23)		920
<i>dont créances rattachées à des participations</i>	365	28	(23)		369
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts au personnel	1		(1)		-
Dépôts et cautionnements	482	18			500
Contrat de liquidité - Actions auto-détenues	95	111	(139)		66
Contrat de liquidité - Espèces	45	103	(111)		37
Provisions	386	(8)			378
Valeurs nettes	1 152	267	(274)	-	1 145

5.12 STOCKS ET EN-COURS

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Dépréciation	30/04/2023
Stock de matières premières	2	(2)	-
Stock de marchandises	7 081	(332)	6 749
Valeurs nettes	7 083	(334)	6 749

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Dépréciation	30/04/2022
Stock de matières premières	5	(5)	-
Stock de marchandises	9 073	(149)	8 923
Valeurs nettes	9 077	(154)	8 923

5.13 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Valeurs brutes	554			554
Provison pour dépréciation	(31)			(31)
Valeurs nettes	523	-	-	523

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2022
Valeurs brutes	687			687
Provison pour dépréciation	(23)			(23)
Valeurs nettes	663	-	-	663

5.14 AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Valeurs brutes	2 570	-	-	2 570
Créances sociales et fiscales	438			438
Fournisseurs débiteurs	359			359
Créances Intra-Groupe	1 360			1 360
Débiteurs Divers	14			14
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	397			397
Ecart de conversion actif	1			1
Provisions	(670)			(670)
Valeurs nettes	1 900	-	-	1 900

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2022
Valeurs brutes	2 793	-	-	2 793
Créances sociales et fiscales	539			539
Fournisseurs débiteurs	298			298
Créances Intra-Groupe	1 275			1 275
Débiteurs Divers	12			12
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	657			657
Ecart de conversion actif	13			13
Provisions	(545)			(545)
Valeurs nettes	2 248	-	-	2 248

5.15 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Composition du capital social</i>	30/04/2022	Créées	Remboursées	30/04/2023
30/04/2023				
Actions Ordinaires	5 447 691	1 483 213		6 930 904
Valeur Nominale	0,10	0,10		0,10

Miliboo et le Groupe M6, à travers sa filiale M6 Interactions, ont signé le 5 mars 2019 un partenariat « media for equity » d'envergure, afin de soutenir les ambitions de développement de Miliboo.

Dans ce cadre, des obligations convertibles en actions (« OCA » ci-après) ont été émises, pour un montant total de 3.750 K€, assorties d'un taux d'intérêt annuel de 1,50%.

Au 30 juin 2022, le montant total de cette créance d'intérêts due à M6 Interactions s'élevait à 138 K€.

Le contrat d'émission signé le 5 mars 2019 prévoyait que, dans l'hypothèse où M6 Interactions déciderait de convertir intégralement ses obligations convertibles en actions ordinaires, cette conversion lui donnerait droit de souscrire à un nombre maximum de 1.483.213 actions ordinaires, représentant 21,40% du capital social de la société.

Il était également prévu que, si la conversion intégrale des obligations convertibles était demandée par M6 Interactions, le montant de la créance d'intérêt porterait augmentation de capital au profit de M6 Interactions, dans la limite de ce montant et par compensation.

Enfin, le contrat d'émission stipulait que, cette augmentation de capital par compensation avec les intérêts dus viendrait en déduction du nombre total d'actions ordinaires pouvant être souscrites par conversion des obligations convertibles. Ainsi, le nombre total d'actions pouvant être émises au profit de M6 Interactions restait inchangé malgré la compensation avec la créance d'intérêts.

À l'issue de ces 3 ans, le Groupe M6 a confirmé sa volonté de devenir un actionnaire de référence de Miliboo et a choisi de convertir l'intégralité des OCA en actions ordinaires.

Le 1^{er} juillet 2022, le Conseil d'Administration de Miliboo a procédé à l'émission de 1.436.405 actions ordinaires nouvelles, de 0,10€ de valeur nominale, en vertu de la conversion des OCA. Enfin, se fondant sur la délégation octroyée par les actionnaires lors de leur assemblée générale mixte du 21 octobre 2021 (douzième résolution), il a procédé à l'émission de 46.808 actions ordinaires nouvelles, de 0,10€ de valeur nominale, par compensation de la créance d'intérêts.

Au global, cette opération se traduit par l'émission au profit de M6 Interactions de 1.483.213 actions nouvelles Miliboo, ce qui porte à 6.930.904 actions le nombre total d'actions Miliboo existantes.

5.16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2022	Dotations	Reprises	30/04/2023
Provisions pour pertes de change	13	-	(13)	-
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provision garantie clients	186	(17)	-	169
Provision pour impôts	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	8	16	-	24
Autres provisions pour charges	35	4	-	39
Provisions pour risques et charges	242	3	(13)	232

5.17 EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

En milliers d'euros	30/04/2022	Contracté	Remboursé	Converti	Gain	30/04/2023
Emprunt obligataire envers M6	3 750			(3 750)		-
Intérêts sur emprunts obligataire envers M6	128	10		(138)		-
Autres intérêts sur emprunt obligataire	-					-
Emprunts obligataires convertibles	3 878	10	-	(3 888)	-	-

Pour rappel, la société avait émis deux emprunts obligataires à destination du Groupe M6 dans le cadre de son partenariat media-for-equity, par voie de conversion de dette fournisseur. Les emprunts combinés représentaient 375.000 obligations convertibles en actions, valorisées 3.750 K€.

Les obligations portaient un intérêt annuel fixe de 1,50%, capitalisé annuellement et qui a été converti en actions par voie de compensation de créance. Ces intérêts s'élevaient à 128 K€ à la clôture de l'exercice précédent, et ont atteint 138 K€ au cours de la période.

Ces obligations, et les intérêts attachés, ont été convertis au 1^{er} juillet 2022 (se reporter à la section 5.15 – Composition du capital social pour plus de détail).

5.18 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 731	3 477	-	5 207
Dettes financières diverses	50			50
Concours bancaires courants	0			0
Emprunts et dettes financières	1 781	3 477	-	5 257

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 662	5 141	60	6 863
Dettes financières diverses	35			35
Concours bancaires courants	-			-
Emprunts et dettes financières	1 697	5 141	60	6 898

La société n'a contracté aucun nouvel emprunt sur la période.

La société ne bénéficie d'aucune ligne court-terme.

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont composés de :

- a. Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :
 - Montant : 250 K€, souscrit en euros ;
 - Objet : Financement des frais de lancement industriel et commercial d'une innovation ;
 - Versement des fonds : 27/07/2017 ;
 - Durée : 7 ans ;
 - Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2019, le dernier le 31 mars 2025 ;
 - Taux annuel : 4,95%.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 100 K€.

- b. Un emprunt auprès du Grand Annecy via la BPI :
 - Montant : 40 K€, souscrit en euros
 - Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté
 - Versement des fonds le 20/07/2017
 - Durée : 8 ans,

- Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2020, le dernier le 30 septembre 2025,
- Taux annuel : 0,00%.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 20 K€.

c. Un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne :

- Montant : 104 K€, souscrit en euros
- Objet : Matériel de climatisation et de contrôle d'accès.
- Versement des fonds : 30/04/2019 ;
- Durée : 5 ans ;
- Remboursement : 60 mensualités à échéance constante, la première intervenant le 05/06/2019 et la dernière le 05/11/2024 ;
- Taux annuel : 0,90%.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 34 K€.

d. Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Lancement Industriel et Commercial
- Versement des fonds : 16 janvier 2020 ;
- Durée : 7 ans ;
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus ;
- Taux annuel : 4,56%.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 540 K€.

e. Un emprunt auprès de la Société Générale :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Aménagement Boutique Lyon
- Versement des fonds le 14/11/2017
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : en 81 versements mensuels après une période différée de 3 mois.
- Taux annuel : 0,40%.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 179 K€.

f. Un emprunt auprès de la Société Générale :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Aménagement Boutique Madeleine.
- Versement des fonds le 15/01/2019
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : en 84 versements mensuels après une période différée de 6 mois.
- Taux annuel : 1,10%.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 323 K€.

g. Un emprunt auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement besoin en fonds de roulement
- Versement des fonds : 23 janvier 2020 ;
- Durée : 5 ans ;
- Remboursement : 60 versements mensuels à terme échu ;
- Taux annuel : 0,80%.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 275 K€.

- h.** Un emprunt auprès de la Société Générale
- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
 - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 - Versement des fonds : 30/04/2020 ;
 - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
 - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,58% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
 - Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 752 K€.

- i.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement
- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
 - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 - Versement des fonds : 19/05/2020 ;
 - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 - Amortissement sur 4 ans à échéances trimestrielles ;
 - Remboursement : 1 versement annuel principal et intérêts, à terme échu après une période différée de 12 mois, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel.
 - Taux d'intérêt annuel : fixe de 1,75% au titre de la première année, puis 2,25% pour les années suivantes.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 813 K€.

- j.** Un emprunt auprès de la Banque Palatine
- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
 - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 - Versement des fonds : 12/05/2020 ;
 - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
 - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
 - Prime de Garanties de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 773 K€.

- k.** Un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- Montant : 400 000 €, souscrit en euros ;
 - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
 - Versement des fonds : 05/05/2020 ;
 - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
 - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
 - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
 - Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 310 K€.

- l.** Un emprunt auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel
- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
 - Objet : Prêt Garanti par l'Etat

- Versement des fonds : 13/05/2020 ;
- Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
- Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
- Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,70% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
- Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 771 K€.

m. Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 620 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté
- Versement des fonds le 20/07/2017
- Durée : 8 ans,
- Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 30 juin 2020, le dernier le 30 septembre 2025,
- Taux annuel : 0,00%.

Au 30 avril 2023, cet emprunt figure au bilan pour 310 K€.

5.19 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Fournisseurs et comptes rattachés	3 438		-	3 438
Valeurs nettes	3 438	-	-	3 438

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	5 354			5 354
Valeurs nettes	5 354	-	-	5 354

5.20 AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Personnel et comptes rattachés	233	-	-	233
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	185	-	-	185
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	1 507	-	-	1 507
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Clients avances et avoirs à établir	1 102	-	-	1 102
Charges à Payer ⁽¹⁾	248	1 003	103	1 354
Dettes Intra-Groupe	8	-	-	8
Créditeurs divers	3	-	-	3
Produits constatés d'avance ⁽³⁾	94	320	25	439
Ecarts de conversion passif	10	-	-	10
Valeurs nettes	3 393	1 322	128	4 843

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2022
Personnel et comptes rattachés	351	-	-	351
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	217	-	-	217
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	1 362	-	-	1 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Clients avances et avoirs à établir	1 071	-	-	1 071
Charges à Payer ^{(1) (2)}	116	970	363	1 449
Dettes Intra-Groupe	28	-	-	28
Créditeurs divers	-	-	-	-
Produits constatés d'avance ^{(2) (3)}	126	337	102	565
Ecarts de conversion passif	17	-	-	17
Valeurs nettes	3 288	1 306	466	5 060

⁽¹⁾ : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des franchises des Boutiques.

⁽²⁾ : Une correction de la répartition par échéance a été effectuée comparativement aux informations mentionnées à l'annexe des comptes au 30/04/2022 précédemment publiée.

⁽³⁾ : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des participations aux travaux octroyées par les bailleurs des Boutiques.

5.21 PRODUITS A RECEVOIR

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2023	30/04/2022
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	10
Autres créances	16	118
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
Total produits à recevoir	16	128

5.22 CHARGES A PAYER

En milliers d'euros	30/04/2023	30/04/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7	138
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	818	1 392
Dettes fiscales et sociales	517	589
Autres dettes ⁽¹⁾	1 358	1 453
Total charges à payer	2 700	3 572

(1) : dont charges à payer issues de l'étalement des franchises des Boutiques.

5.23 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.23.1 IMMOBILISATIONS FINANCEES EN CREDIT-BAIL

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées en charge en respect du Plan Comptable Général français. Il est indiqué ci-dessous :

- La valeur des biens en crédit-bail au moment de la signature du contrat ;
- Le montant des redevances (loyers) afférentes à la période ;
- Le montant cumulé des redevances (loyers) des exercices précédents ;
- L'évaluation, à la date de clôture du bilan :
 - Des redevances restant à payer,
 - Et le prix d'achat résiduel des biens en crédit-bail

En milliers d'euros	Valeur d'origine HT	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur de rachat	Dotation Amort. (*)
		Exercice	Cumulées	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total		
Matériel de transport									
Fourgon Sprinter	28	6	23	3			3	3	6
Véhicule société 2	98	21	70	21	30		52	1	20
Véhicule société 3	79	17	39	17	39		56	1	16
Totaux	205	45	132	41	69	-	111	5	41

(*) : Charge d'amortissement de la période qui aurait impacté le compte de résultat si le bien avait été acquis au lieu d'être financé par un crédit-bail. Il a été considéré un amortissement linéaire de 5 ans pour chacune des immobilisations financées en crédit-bail.

5.23.2 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION IMMOBILIERE

Le tableau ci-dessous récapitule les engagements donnés en matière de location immobilière :

En milliers d'euros	Charges de loyers comptabilisées		Charges de loyers restantes			
	Exercice	Cumulés	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Siège Social - Bâtiment Principal	221	1 799	221	636	-	857
Siège Social - Extension	76	168	75	300	206	581
Boutique Lyon	128	721	152	402	-	555
Boutique Paris Madeleine	927	4 134	930	3 720	465	5 115
Boutique Paris Rivoli	273	505	283	1 097		1 380
Totaux	1 626	7 326	1 662	6 155	671	8 487

5.23.2.1 Siège Social

Bail commercial entre la SCI AGL IMMOBILIER et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 16 mars 2015 au 15 mars 2027 (12 ans)
- Montant du loyer annuel : 221 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/04/2016.
Indice de base : 4 T 2014 (108.47)

5.23.2.2 Siège Social - Extension

Bail commercial entre GL IMMO et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2031 (10 ans)
- Montant du loyer annuel : 79 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

5.23.2.3 Boutique Lyon

Bail commercial entre WHITE KNIGHT C GROLEE-CARNOT 2013 SAS et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 31 rue Ferrandière / 4 et 6 rue Grolée – 69002 LYON,
- Durée : période initiale de 6 ans à compter de la date de prise d'effet fixée au 28 août 2017. Renouvellement automatiquement pour 3 ans à compter du 28 août 2023, aucune demande de résiliation de bail n'a été émise dans les délais inscrits au bail.
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 165 K€ annuels hors taxes et hors charges, et hors effet comptable de l'étalement de la participation du bailleur aux travaux.

5.23.2.4 Boutique Paris Madeleine

Bail commercial entre OFI GB1 et MILIBOO dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 14 boulevard de la Madeleine – 75008 PARIS,
- Durée : 10 ans à compter de la date de prise d'effet fixée au 1^{er} novembre 2018,
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 930 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu de l'étalement de franchises de loyer et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail.

5.23.2.5 Boutique Rivoli

Bail commercial entre ELYREAL et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 83 bis rue de Rivoli – 75001 PARIS
- Durée : Du 17 mars 2021 au 16 mars 2028 (7 ans)
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 283 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu d'un étalement de réductions de loyers et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

5.23.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La provision pour départ en retraite n'est pas comptabilisée dans les comptes annuels mais elle est mentionnée en engagement hors bilan.

Le montant de l'engagement hors bilan s'élève à 77 K€ au 30 avril 2023, charges sociales incluses, contre un montant de 219 K€ au 30 avril 2022.

5.23.4 COUVERTURE DE CHANGE

Descriptif	Date de souscription	Date de maturité	Devises	Nominal en milliers d'USD	Nominal en milliers d'EUR	Taux	Levée anticipée en milliers d'USD	Couverture restante en milliers d'USD	Couverture restante en milliers d'EUR	Taux BCE à la clôture	Valeur de marché (Euros) à la clôture
Couverture de Change à Terme Fixe	30/03/2023	14/04/2023	EUR/USD	200	183	1,0905	-	200	183	1,0981	182
Couverture de Change à Terme Fixe	30/03/2023	03/05/2023	EUR/USD	400	366	1,0918	-	400	366	1,0981	364
Couverture de Change à Terme Fixe	30/03/2023	06/06/2023	EUR/USD	130	120	1,0871	-	130	120	1,0981	118

5.23.5 GARANTIE DE PAIEMENT DE FACTURES

La Société a mis en place au cours des exercices passés, et à la demande de l'un de ses fournisseurs, une garantie bancaire de paiement de factures d'un montant de 30 K€ auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel.

5.23.6 ENGAGEMENTS CREDIT DOCUMENTAIRE

La société n'a aucun CREDOC au 30/04/2023.

5.23.7 COVENANT BANCAIRES

La société n'a aucun de ses emprunts soumis à respect de covenant bancaire.

5.23.8 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

a. Emprunt Société Générale 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 179 K€
- Date fin échéance garantie : 23/04/2025
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Lyon rue Grôlée jusqu'à remboursement intégral du prêt.

b. Emprunt BPA 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 275 K€
- Date fin échéance garantie : 20/08/2025
- Nature de la sureté réelle : Nantissement en 7ème rang, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.

c. Emprunt Caisse d'Epargne 104 K€.

- Montant initial de cette garantie = 104 K€.
- Montant restant 34 K€
- Date fin échéance garantie : 05/11/2024
- Nature de la sureté réelle : Nantissement en rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.

d. Emprunt Société Générale 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 323 K€
- Date fin échéance garantie : 15/10/2026
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Paris Madeleine jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Les garanties liées aux Prêts Garantis par l'Etat souscrits par la société n'ont pas été reprises dans cette note. Les informations sur ces prêts sont mentionnées en note 5.18 du présent rapport.

5.23.9 INSTRUMENTS DE CAPITALS

	AGA
N° Plan	2020-2
Date du conseil d'administration	28/09/2020
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou attribuées, <i>dont le nombre pouvant être souscrites par ou attribuées aux :</i>	5 822
• <i>mandataires sociaux</i>	-
• <i>salariés</i>	5 822
Point de départ d'exercice des options	N/A
Date d'expiration	N/A
Prix de souscription	-
Modalités d'exercice	cf. Note 1
Nombre d'actions souscrites au 30 avril 2023	-
Nombre d'actions rachetées ou émises au 30 avril 2023 dans le cadre du plan d'AGA	-
Nombre d'actions à émettre dans le cadre d'un plan d'AGA	-
Nombre d'actions acquises au 30 avril 2023 par les bénéficiaires du plan d'AGA	5 822
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	-
Reste à souscrire / acquérir par les bénéficiaires à fin d'exercice	-

Note 1 :

L'attribution des AGA est devenue définitive au terme du 2 janvier 2023 et elles ont donc été attribuées sur l'exercice.

5.24 ENTREPRISES LIEES

Au bilan (+ actif - passif)	30/04/2023	30/04/2022
Compte courant AGL HANGZHOU	(8)	(28)
Compte courant MILIBOO CORP	()	-
Compte courant SASU MILIBOUTIQUE	-	-
Compte courant MILIBOO S.L.	172	12
Compte courant MILIBOO CONNECTED	733	608
Compte courant MILISTOCK	455	655
Provision comptes courants filiales	(670)	(545)
Créances rattachées à des participations SCI AGL IMMOBILIER	156	152
Créances rattachées à des participations MILISTOCK	213	213
Fournisseur SASU MILIBOUTIQUE	(230)	(238)
Fournisseur MILISTOCK	(264)	-
Fournisseur SCI AGL IMMOBILIER	-	-
Fournisseur AGL HANGZHOU	-	-
Fournisseur MILIBOO CONNECTED	-	-
Client MILIBOO CORP	-	-
Client MILIBOO CONNECTED	-	-

5.25 HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES

En milliers d'euros	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	45	41
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	3	-
Services autres que la certification des comptes	-	-
Totaux	48	41

5.26 FILIALES

Filiales et participations (en milliers d'€uros)	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances reçues	Prêts et avances consenties	Cautions et avals	Capitaux propres (*)	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos (**)
MILIBOUTIQUE SASU N° Siren 517946299 17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod	100%	2	2	-	-	-	(4)	1 217	(6)
AGL HANGZHOU Room D, 12th Floor Gaige Yue Bao Building, N°250 Zonghe Zhong Road, Shangcheng District Hangzhou, Zhejiang China	100%	70	70	8	-	-	48	361	0
SCI AGL IMMOBILIER N° Siren 800830663 17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod	67%	2	2	-	156	-	516	224	66
MILIBOO CORPORATION (***) IRS 32-0490604 10 East 40th Street, Suite 3310, New York, NY 10016	100%	362	-	()	-	-	-	-	0
MILIBOO CONNECTED N° Siren 838 226 843 17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod	100%	5	-	-	733	-	(658)	-	(105)
MILISTOCK N° Siren 891 619 769 17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod	100%	100	100	-	668	-	108	2 188	8
MILIBOO S.L. NIF : B09620931 Paseo Mallorca n°10 Entlo. 2°, CP 07012 Palma de Majorca	100%	10	10	-	172	-	10	145	0

(*) : Y compris le résultat de l'année N

(**) : Connu au jour de l'émission du présent rapport

(***) : En cours de dissolution

5.27 EFFECTIF

<i>Moyenne Annuelle en ETP</i>	30/04/2023 - 12 Mois -	30/04/2022 - 12 Mois -
Cadres	22	18
Non Cadres	45	47
Apprentis, Stagiaires & sous contrats de professionalisation	3	2
Totaux	70	67

5.28 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX (HORS ATTRIBUTION D'INSTRUMENT DE CAPITAL)

<i>En milliers d'euros</i>	Fonction	Fixe	Avantages en Nature	Variable	Indemnités versées	Indemnités non versées	Jetons de Présence	Total
Guillaume LACHENAL	P-DG	315	6	-	-	-	-	321
Jacques CHATAIN	Adm	-	-	-	-	-	-	-
Sébastien DESCARPENTRIES	Adm	-	-	-	-	-	-	-
Véronique LAURENT-LASSON	Adm	-	-	-	-	-	-	-
Jean-Marc DUMESNIL	Adm	-	-	-	-	-	-	-
Totaux		315	6	-	-	-	-	321

6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date de publication de ce rapport, la Société n'a pas connaissance d'événements postérieurs à la clôture de nature à avoir une incidence sur les informations contenues dans le présent rapport et/ou les développements actuels et futurs de l'entreprise.